

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA

# 2018

Rapport annuel



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA

# Table des matières

- 1 Sommaire de fin d'exercice 2018-2019
- 2 Message du président du conseil d'administration
- 4 Message du président et directeur général
- 6 Rapport de rendement
- 8 Orientation stratégique

La Société d'assurance publique du Manitoba est une société d'État provinciale qui fournit des services d'assurance automobile depuis 1971. La Société a pris en charge une gamme de services plus étendue en 2004, lorsqu'elle a intégré les services relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules dans ses activités. La Société est régie par la *Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba* et la *Loi sur les conducteurs et les véhicules*.

**Le rapport de gestion et les états financiers abrégés seront fournis sur demande.**

This annual report is available in English at [mpi.mb.ca](http://mpi.mb.ca).



# Sommaire de fin d'exercice 2017-2018

## Données financières

Valeur approximative des indemnités payées par le régime Autopac par jour ouvrable	3,1 M\$
Total des indemnités versées par le régime Autopac pour dommages corporels en 2018-2019 (avant les frais)	155,7 M\$
Total des indemnités versées par le régime Autopac pour dommages matériels en 2018-2019 (avant les frais)	608,9 M\$
Montant payé par la Société à des médecins manitobains au nom de clients	30,9 M\$
Commissions payées par la Société aux courtiers indépendants pour la vente de produits	85,6 M\$
Subventions tenant lieu de taxes payées par la Société aux municipalités du Manitoba	1,9 M\$
Impôt provincial sur les primes payé par la Société	38,8 M\$
Montant investi dans les programmes de sécurité routière	13,1 M\$
Économies estimatives réalisées par les titulaires de police grâce à l'utilisation de pièces recyclées	8,5 M\$
Économies directes estimatives réalisées par les titulaires de police grâce à la subrogation	13,0 M\$

## Chiffres importants

Nombre moyen de sinistres Autopac déclarés à la Société par jour ouvrable	1 196
Nombre total de sinistres Autopac déclarés	297 920
Nombre de demandes d'indemnisation pour dommages corporels présentées	16 446
Nombre de demandes d'indemnisation pour dommages matériels présentées	281 474
Nombre total de demandes d'indemnisation pour vol présentées à Winnipeg	2 817
Nombre total de demandes d'indemnisation pour vol présentées ailleurs dans la province	1 098
Nombre de polices Autopac en vigueur (moyenne)	1 164 616

## Statistiques de la Société pour les cinq derniers exercices

	2018-19	2017-18	2016-17	2015-16	2014-15
Primes émises (milliers de dollars)	1 315 612	1 232 350	1 153 420	1 103 185	1 026 555
Sinistres survenus (net, milliers de dollars)	1 015 922	883 813	981 298	770 624	844 875
Nombre de sinistres	297 920	299 518	303 878	297 957	273 244
Coût moyen par sinistre (dollars)	3 410	2 951	3 229	2 586	3 092
Frais de règlement (milliers de dollars)	143 832	161 583	137 102	134 511	134 247
Autres frais (milliers de dollars)	268 872	254 460	254 274	205 510	247 217
Bénéfice (perte) net (milliers de dollars)	159 145	91 076	(85 204)	(31 314)	57 578
Placements à la fin de l'exercice (milliers de dollars)	3 072 813	2 784 706	2 648 305	2 523 111	2 599 971
Total des actifs (milliers de dollars)	3 795 943	3 482 897	3 349 799	3 190 917	3 215 049

# Message du président du conseil d'administration



La mission de la Société d'assurance publique du Manitoba est claire : offrir une couverture et un service exceptionnels, des tarifs abordables et des routes plus sûres grâce à l'assurance automobile publique.

Nous pouvons fièrement déclarer avoir accompli notre mission durant l'exercice, avec une protection et des tarifs qui figurent parmi les meilleurs au pays.

Je pourrais faire appel à divers exemples pour démontrer la véracité de cette affirmation, mais je me limiterai à un seul : la protection que nous offrons aux Manitobains blessés lors de collisions automobiles. Grâce au Régime de protection contre les préjudices personnels, nous veillons à ce que l'ensemble des Manitobains blessés lors d'une collision au Canada ou aux États-Unis reçoivent des indemnités couvrant leurs dommages matériels documentés et fassent l'objet d'un soutien exhaustif à leur rétablissement. L'un des services les plus essentiels et importants que nous offrons est celui d'aider les Manitobains, qu'il s'agisse de récupérer de blessures, d'apprendre à s'adapter à une nouvelle réalité sur le plan physique et émotionnel, ou encore de faire face à la perte d'un être cher.

Notre modèle d'assurance automobile publique continue de générer des tarifs qui font partie des plus bas au Canada, en plus de comprendre une assurance multirisque pour les blessures, ce qui exige souvent des frais additionnels dans d'autres territoires de compétence. Prenons un exemple précis : pour assurer un Ford F150 XLT SuperCrew 2016 et couvrir leur fils de 16 ans et eux-mêmes, un couple de personnes âgées de 40 ans (avec trois dossiers de conducteurs vierges) devrait dépenser 1406 \$ à Winnipeg, à comparer à 4182 \$ à Calgary et à 5505 \$ à Toronto.

## 1 Viser l'excellence

Pour offrir une couverture et un service exceptionnels, nous devons nous adapter à l'évolution des besoins des clients et du secteur. La Société continue de mettre l'accent sur cette valeur en priorité dans le cadre de l'examen de sa gamme de produits et services et de l'évaluation de ses politiques et procédures, en plus de chercher à moderniser ses systèmes internes, tout cela pour s'assurer de répondre aux besoins des Manitobains en leur offrant une couverture, un service, une accessibilité et une commodité exceptionnels.

## 2 Offrir de la valeur aux Manitobains

C'est toujours cette priorité qui oriente l'ensemble de nos activités. Nous prenons au sérieux notre obligation de veiller à ce que les tarifs de notre régime de base demeurent aussi stables, prévisibles et abordables que possible.

L'assurance de base doit être autosuffisante et disposer d'une réserve de capital suffisante pour absorber toute variation imprévue des recettes, des frais de règlement et des revenus de placement.

Nous évoluons pour répondre aux besoins des Manitobains sur le plan des produits et services, tout d'abord en limitant les coûts et en faisant preuve de prudence budgétaire.



### 3 Bien faire

Notre conseil s'efforce de superviser les activités, d'assumer ses responsabilités et de faire preuve de transparence de manière sans cesse améliorée afin d'effectuer une gestion budgétaire responsable, de réduire la charge administrative et de dégager de la valeur pour l'ensemble des Manitobains.

Les Manitobains ont confié à la Société et à personne d'autre le mandat d'offrir des protections d'assurance automobile, ce qui rend la Société responsable de veiller à suivre les pratiques exemplaires du secteur et à faire preuve d'un degré supérieur de prudence budgétaire et de responsabilisation.

### 4 Investir dans les gens

Nous continuons à donner à tous nos employés les moyens d'offrir un excellent service, notamment en nous assurant qu'ils disposent des outils et des compétences nécessaires pour que nous accomplissions notre mission. Nous continuons de collaborer de manière respectueuse avec nos partenaires des secteurs de l'assurance et de la sécurité routière, ainsi qu'avec les collectivités, afin d'être en mesure d'accomplir chacune des facettes de notre mandat et de notre mission.

Alors que je commence le premier exercice que je vais vivre au complet en tant que président du conseil d'administration, je désire saluer la détermination des membres de l'équipe de la haute direction et l'accent qu'ils ont mis sur nos principaux objectifs et priorités en vue de garantir la réussite actuelle et future de la Société.

Je désire aussi exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration qui ont démontré un grand dévouement et rendu de fiers services, et remercier Brent VanKoughnet, le président sortant, pour ses précieuses orientations, son expertise et son dévouement. J'ai hâte de contribuer à la tradition d'assiduité et de savoir-faire qui caractérise le conseil depuis longtemps, et d'arriver collectivement à accomplir l'importante mission que nous ont confiée les Manitobains.

Je tiens à exprimer, au nom du conseil d'administration, à quel point je suis fier des réussites de l'équipe de la haute direction de la Société, de ses employés et de ses nombreux partenaires commerciaux et parties intéressées qui l'aident à progresser et à maintenir un engagement indéfectible envers les Manitobains.

**D<sup>r</sup> Mike Sullivan**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Conseil d'administration

**D<sup>r</sup> Mike Sullivan**  
PRÉSIDENT

**Daniel Bubis**

**Richard Chale**

**Domenic Grestoni**

**Carolyn Halbert**

**Edna Nabess**

**Grant Stefanson**

**Valerie Wowryk**

**Brent VanKoughnet**

**Benjamin Graham**  
MEMBRES D'OFFICE

# Message du président et directeur général



La transparence et l'expérience client constituent des priorités dans l'ensemble des activités de la Société au service des Manitobains. Notre objectif est de veiller à ce que nos agissements, produits et services soient tous alignés sur nos valeurs fondamentales.

Les clients s'attendent à ce que nous leur offrions une couverture exceptionnelle à des prix abordables, tout en contribuant à rehausser la sécurité sur les routes. Pour combler ces attentes, nous avons donné à nos efforts une nouvelle orientation axée sur nos activités d'assurance fondamentales en nous efforçant d'être une entreprise solide financièrement qui mise sur une tarification éclairée des risques, sur une gestion efficace des demandes d'indemnisation et sur une stratégie de placement prudente. Nous continuons d'aligner nos efforts sur nos principales priorités : des relations de collaboration avec nos partenaires clés en vue d'accroître la valeur pour le client, une utilisation avisée de la réassurance, une gestion des capitaux améliorée axée sur une stabilité accrue des tarifs, ainsi qu'une gamme supérieure de produits et services.

La vision de notre société consiste à être le prestataire de services aux conducteurs et d'assurance automobile de confiance pour tous les Manitobains. Pour confirmer ce lien de confiance, nous devons trouver des moyens de devenir davantage transparents et de démontrer où sont aiguillées les primes qui nous sont versées tout en veillant à ce que ces primes demeurent prévisibles et abordables. Nous allons de plus demeurer à l'écoute des besoins et des attentes de tous nos clients en ce qui a trait à l'assurance automobile et aux services aux conducteurs, peu importe la région du Manitoba où ils habitent.

Nous devons être à l'origine de changements positifs qui rehaussent l'excellence de notre service tout en maintenant notre couverture de calibre international et nos tarifs abordables.

Notre couverture, dont la figure de proue est le Régime de protection contre les préjudices personnels (RPPP), est bel et bien de calibre international en ce moment même. Le RPPP est le joyau de notre couronne en raison de sa couverture et de ses indemnités supérieures qui aident tous les Manitobains blessés dans le cadre d'une collision automobile. Nous reconnaissons que nous pourrions en faire plus pour nous assurer de voir les Manitobains comprendre au cours du prochain exercice la valeur du régime et les avantages qu'il offre.

La Société comprend que l'agilité est d'une importance capitale en raison de l'évolution des attentes des parties intéressées et des clients. De ce fait, nous avons mis en marche d'importants changements pour concrétiser notre vision, notamment la modernisation de nos systèmes opérationnels actuels. Ces systèmes nous ont bien servis, dans certains cas depuis les années 90, mais ils ne sont plus complètement efficaces dans le monde d'aujourd'hui. Cette modernisation de nos systèmes ne sera pas particulièrement remarquée par nos clients, mais elle va simplifier et révolutionner notre façon de traiter les transactions et de collaborer avec nos partenaires commerciaux et prestataires de services.

Nous avons appris, grâce à nos initiatives visant à raffiner notre connaissance de l'expérience client, que nos clients désirent avoir accès à plusieurs options dans le cadre de leurs interactions avec nous, ce qui comprend des services associés à un soutien en ligne.

Dans le cadre de la modernisation de nos systèmes actuels, nous cherchons à offrir davantage de services en ligne afin de nous améliorer sur le plan de la commodité et de l'accessibilité.

Nous avons aussi déployé des efforts pour remanier l'ensemble de notre gamme de produits et services, avec comme objectif de commencer plus tard durant le présent exercice à dévoiler des options nouvelles et modernisées qui résonneront avec la réalité des années 2020.

Sur le plan financier, nous sommes en train de préciser et de mettre en œuvre un plan de gestion des capitaux aligné sur les pratiques exemplaires du secteur qui est censé réduire les effets de la volatilité financière et nous aider à maintenir des tarifs stables et abordables. Nous allons aussi faire meilleur usage de nos cadres de réassurance afin d'atténuer encore la volatilité, en plus de mettre en application une stratégie de gestion actif-passif qui aura pour effet de diversifier nos portefeuilles de placement et de les isoler les uns des autres afin d'obtenir un rendement maximal et un niveau de risque acceptable.

En résumé, cette initiative fera en sorte qu'il y aura moins de surprises pour l'ensemble des parties intéressées.

En 2018, nous avons continué à profiter de notre élan et enregistré un bénéfice net de 159,1 millions de dollars. Notre bénéfice a affiché une croissance de 68,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, mais cette croissance du bénéfice net s'explique principalement par des gains uniques issus de la vente de titres qui s'étaient appréciés de 92,9 millions de dollars en un an. Nous avons réalisé ces gains ponctuels en préparant notre portefeuille à l'application en 2019 de notre nouvelle stratégie de répartition d'actifs.

La sécurité routière se trouve toujours au cœur de notre mission. Nous avons déployé d'impressionnants efforts pour améliorer nos programmes d'enseignement de la conduite destinés aux étudiants de l'école secondaire en lançant à l'échelle de la province à l'automne

le programme Driver Z, un curriculum aussi nouveau que dynamique. Nous poursuivons aussi notre engagement collaboratif à l'égard du *Plan de sécurité routière du Manitoba 2017-2020 : Destination zéro*, dont l'objectif est d'éliminer les décès sur nos routes.

Bien qu'on les voie souvent comme un crime sans victime, les demandes d'indemnisation frauduleuses ont en fin de compte un coût pour chacun de nos clients. Dans le cadre de nos efforts de prévention des pertes, nous continuons à prendre des mesures en vue de générer des économies dont profiteront tous nos assurés, notamment en sensibilisant le public à la fraude à l'assurance.

Alors que toutes ces initiatives sont en cours, notre équipe de direction mobilise les membres du personnel pour donner lieu à une amélioration continue de notre excellence opérationnelle en remettant le statu quo en question et nous propulsant vers l'excellence.

Je désire exprimer toute ma gratitude au conseil d'administration qui m'a donné l'occasion de diriger la Société durant cette période marquée par des changements révolutionnaires du côté des produits, des services et de la technologie et par notre concentration renouvelée sur nos activités fondamentales.

Je compte d'ailleurs sur les orientations du conseil et sur une collaboration avec ce dernier pour continuer cet important processus. En conclusion, je désire saluer le travail de notre équipe de direction et de l'ensemble de nos employés qui ont travaillé dur pour accomplir notre mission, réaliser notre vision et continuer à offrir une excellente valeur aux Manitobains.

**Benjamin Graham**  
PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Équipe de la haute direction

**Benjamin Graham**  
PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Brad Bunko**  
VICE-PRÉSIDENT, TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS, ET DIRECTEUR DE L'INFORMATION

**Mark Giesbrecht**  
VICE-PRÉSIDENT, FINANCES, ET DIRECTEUR FINANCIER

**Satvir Jatana**  
VICE-PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES, ET DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

**Luke Johnston**  
ACTUAIRE EN CHEF ET VICE-PRÉSIDENT, GESTION DES RISQUES

**Mike Triggs**  
AVOCAT GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

**Curtis Wennberg**  
VICE-PRÉSIDENT, SERVICE À LA CLIENTÈLE, ET DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

# Rapport de rendement

La Société d'assurance publique du Manitoba est une organisation composée de personnes qui mettent tout en œuvre pour offrir une couverture et un service exceptionnels, des tarifs abordables et des routes plus sûres.

Nous nous soucions de nos clients, car nous sommes tous dans le même bateau. Nous menons nos activités dans un esprit d'empathie et de camaraderie. Année après année, l'expertise de notre personnel et son engagement à accomplir notre mission continuent de générer de la valeur pour les Manitobains. L'exercice 2018-2019 n'a pas fait exception à la règle. Par exemple, notre programme de débousselage sans peinture nous a permis de réaliser des économies d'un peu moins de 10 millions de dollars tout en continuant d'offrir un service exceptionnel, notamment en traitant les demandes d'indemnisation associées aux importants phénomènes météorologiques, par exemple les grandes précipitations de grêle qui ont frappé le sud du Manitoba.

Nous venons de conclure une année de transition à bien des points de vue. Nous avons beaucoup progressé en ce qui a trait à démontrer la priorité accordée aux clients en créant une feuille de route des produits et un cadre de travail de l'expérience client. Nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons être à l'écoute de nos clients pour être en mesure de prendre des décisions éclairées à leur avantage. Voilà pourquoi nous avons créé le groupe de consultation électronique La voix de la clientèle pour compléter nos efforts traditionnels de recherche sur la clientèle. Pour comprendre nos clients et améliorer leur expérience à notre contact, il est crucial que les participants à notre groupe de consultation électronique nous aident à orienter les produits et services qu'offrira la Société.

Notre solide engagement envers nos clients nous a également poussés à remanier en profondeur nos façons de faire. Nous avons déployé davantage d'efforts en ce qui a trait à la recherche, à la planification et aux travaux préliminaires à l'évolution de nos systèmes informatiques et à tous les flux de travaux et processus connexes. La même situation prévaut en ce qui a trait à nos mandats de sécurité routière et d'enseignement de la conduite. Nous ne ménageons pas les efforts. Nous avons pris des mesures pour renforcer la stabilité des tarifs au fil du temps, ainsi que pour améliorer notre gamme de produits et services, ce qui comprend les services en ligne. Nous construisons une meilleure fondation qui nous garantira de pouvoir continuer à offrir une valeur supérieure aux Manitobains, maintenant et à l'avenir.

Nous avons vu lors du dernier exercice l'entrée en vigueur de divers règlements, lois et modifications dont l'objectif général était d'accroître la sûreté sur les routes et de réduire la charge administrative. Parmi ces nouveautés, nous pouvons compter de nouvelles lois, et des pénalités connexes pour les conducteurs, en matière d'alcool, de drogues et de distraction au volant, et d'importants changements sur le plan de l'immatriculation des véhicules commerciaux, qui découlent de l'adoption de la *Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport*. En conséquence, nous avons effectué diverses modifications et améliorations des systèmes et processus afin de nous aligner sur les changements législatifs qui ont eu lieu.

Le dernier exercice a aussi été le théâtre de la légalisation de la vente légale de cannabis au Canada. La Société a réagi par des gestes de sensibilisation à la conduite avec les facultés affaiblies par les drogues qui constitue une grave menace pour la sécurité routière, tant pour les conducteurs novices que chevronnés.

Durant l'exercice, nous avons étroitement collaboré avec des partenaires et parties intéressées externes pour traiter les priorités clés figurant dans notre *Plan de sécurité routière du Manitoba 2017-2020 : Destination zéro*. En parallèle avec ces efforts, nous avons organisé une nouvelle campagne de sensibilisation intitulée Sauvez les 100 qui formule une vision d'une nouvelle culture de la sécurité routière au Manitoba. Les 100 Manitobains dont parle la campagne sont une référence à la quantité annuelle moyenne de décès sur nos routes. La campagne a comme objectif d'inspirer tous les conducteurs à reconnaître que toutes les vies comptent et que tout le monde a un rôle à jouer pour réduire le nombre de décès à zéro.

Les premières se sont succédé à un rythme endiablé, car nous avons aussi lancé notre campagne initiale de sensibilisation à grande échelle visant la fraude à l'assurance. La fraude n'a rien d'un crime sans victime. Comme nous le disons dans la campagne : Nous payons tous pour les fraudeurs, qui ajoutent 50 \$ à votre prime d'assurance auto. Cette campagne témoigne du fait que nous mettons davantage l'accent, à l'interne, sur la prévention des pertes qui repose



à son tour sur les piliers que sont la prévention et la détection des fraudes, et les poursuites engagées ultérieurement. Nous avons également abordé le problème des vols de véhicules avec les clés en livrant au public d'importants messages, en plus de collaborer avec les forces de l'ordre.

La Société a continué ses progrès dans divers autres domaines durant l'exercice, tout ceci cadrant avec sa recherche de l'excellence.

Nous avons stabilisé nos finances en mettant en œuvre une stratégie d'atténuation des risques associés au portefeuille de placements de la Société. Ayant établi des cibles convenables pour notre réserve de capital, nous sommes mieux placés pour protéger nos clients des changements défavorables qui peuvent découler de ralentissements des marchés financiers ou de phénomènes météorologiques violents. En nous désengageant des risques associés à notre portefeuille global, il est raisonnable de croire que nous pourrions offrir à l'ensemble de nos clients des tarifs aussi abordables que stables.

À l'interne, nous avons continué à mettre l'accent sur les investissements en faveur de notre personnel et de notre culture, ce qui a notamment pris la forme de pratiques opérationnelles fondées sur des approches pratiques et d'outils de gestion du rendement qui reconnaissent et récompensent les résultats opérationnels.

Nous avons également accordé une grande importance à nos principaux partenariats commerciaux dans le cadre de négociations avec diverses associations du secteur. Je remercie nos partenaires qui ont appliqué une approche fondée sur les rapports qualité-prix et service-prix.

Notre prudence a été bénéfique pour tous les Manitobains. Notre priorité est de continuer à cultiver ces importantes relations. La Société a démontré son engagement en collaborant avec des prestataires de services spécialisés afin de pouvoir continuer à offrir aux clients les options qui répondent le mieux possible à leurs besoins.

C'est aussi notre passion d'agir pour le mieux qui a guidé nos activités dans le domaine de la réparation de véhicules. Les changements se font de plus en plus fréquents sur le plan de la conception et de la fabrication de véhicules, ce qui place sur nos routes un plus grand nombre de véhicules faisant appel à des matériaux complexes et à des systèmes informatiques sophistiqués. Notre collaboration actuelle avec des partenaires spécialisés en réparations après collision a pour effet que tous les véhicules sont réparés comme il se doit et que les augmentations de coûts sont gérées de façon à ce que les primes demeurent abordables. Par exemple, nous avons bien géré les coûts associés à la

gravité des sinistres par rapport aux autres territoires de compétence, malgré une augmentation de 31,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent des montants qui ressemblent à ceux observés dans de nombreux territoires.

Durant l'exercice, nous avons continué de favoriser nos activités essentielles et sommes demeurés fermement engagés envers les Manitobains. Nous avons fait preuve de prudence budgétaire et agi en faveur des principes et des pratiques de gestion financière avisée et transparente afin de nous assurer que les tarifs demeurent faibles, prévisibles et stables. Notre retour sur cet exercice couronné de succès se veut humble, et fondé sur notre position selon laquelle l'assurance et les services aux conducteurs sont une nécessité pour la société, et selon laquelle nous nous devons d'indemniser comme il se doit toutes les personnes qui vivent des sinistres associés à des collisions.



100

# Orientation stratégique

Chacune des actions et décisions de la Société repose sur les efforts qu'elle déploie pour être le prestataire de services d'assurance automobile et de services aux conducteurs de confiance pour l'ensemble des Manitobains.

Selon nous, cela signifie de baser nos gestes sur l'intégrité, la responsabilisation, l'ouverture et la transparence.

Nous nous engageons plus que jamais, pour l'exercice à venir, à renforcer nos activités fondamentales pour nous assurer d'offrir à tous les Manitobains une couverture et des services exceptionnels, des tarifs abordables et des routes plus sûres.

À l'avenir, nous devons nous concentrer nettement sur l'expérience client. Nous savons à quel point il est important de répondre à l'évolution des besoins et des attentes de nos clients tout en offrant, sur le long terme, un accès garanti à une assurance automobile et des tarifs qui présentent un bon rapport qualité-prix. Nous sommes pleinement pour l'amélioration des relations entre la Société et les Manitobains et une véritable compréhension des besoins et des désirs de nos clients.

Avec cet objectif en tête, nous allons continuer à nouer des relations collaboratives avec des partenaires clés et à remettre le *statu quo* en question afin d'accroître notre excellence opérationnelle. En nous comportant ainsi, nous allons aussi veiller à ce que notre réflexion stratégique porte sur l'évolution de nos produits et services, sur une prudence financière accrue et sur une réduction de la volatilité financière, ce qui sera avantageux pour tous les Manitobains durant de nombreuses années.

Pour appuyer ces améliorations, nous misons sur la modernisation de nos systèmes informatiques en vue d'atteindre une stabilité, une sécurité et une agilité supérieures, de façon à combler les attentes des Manitobains.

Cet accent mis sur la technologie se déroule en parallèle de la mise en œuvre de notre nouveau plan de gestion des capitaux dont l'objectif est d'atteindre une stabilité des tarifs et un financement aisé de tous nos secteurs d'activité. Tout cela représente des pas décisifs vers l'atténuation de notre incertitude financière. En vertu de nos efforts de gestion actif-passif, la réorganisation de notre portefeuille et les répartitions cibles des actifs qui en découleront contribueront à nos activités de gestion de la volatilité. De plus, en faisant appel à la réassurance de façon plus éclairée, nous arriverons à atténuer la volatilité découlant de phénomènes météorologiques graves, comme la grêle. Les effets combinés de toutes ces mesures financières nous garantiront de pouvoir continuer à offrir des tarifs abordables aux Manitobains.

Notre engagement à l'égard de la sécurité routière demeurera une priorité, tout comme la transformation de la culture de la sécurité routière grâce à l'éducation et à la sensibilisation.

Notre objectif est de réduire au sein du public la tolérance des blessures et des décès dans la province en poussant les Manitobains à aller au-delà des

statistiques en braquant les projecteurs sur les vraies personnes touchées et les vrais décès qui ont lieu.

C'est à cette fin que nous avons repensé et largement amélioré notre programme d'enseignement de la conduite qui sert plus de 10 000 nouveaux conducteurs adolescents bon an mal an. Le nouveau programme Driver Z de la société sera lancé durant l'exercice 2019-2020. Ce programme de pointe comprendra de l'apprentissage en ligne et une mouture élargie et améliorée des exercices guidés par des copilotes.

C'est aussi lors du prochain exercice que le gouvernement du Manitoba lancera un programme obligatoire de formation des camionneurs pour les permis de classe 1. Les cours obligatoires pour les débutants contribueront à accroître la sécurité routière pour les conducteurs professionnels et pour toutes les personnes qui partagent la route avec eux.

Toutes ces activités auront pour effet d'apporter une valeur supérieure aux Manitobains grâce à des tarifs faibles et stables, à une couverture exceptionnelle pour les dommages corporels et matériels, à un accès simple aux indemnités, à un service de qualité et bien renseigné, à une formation améliorée des conducteurs et à un pratique guichet unique pour le permis de conduire, la plaque d'immatriculation et les assurances.





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA